



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION POUR
L'ANIMATION D'UNE CONFERENCE SUR LES
BEATLES PAR PIERRE ESPOURTEILLE DANS
LA SALLE ROBERT-LOUIS DE COEUR DE VILLE
LE SAMEDI 9 FEVRIER 2019 A 16H.**

**DÉCISION N° AU-19-076
EN DATE DU 11 FEVRIER 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2018-2019,

CONSIDÉRANT la proposition de conférence sur les Beatles par Monsieur Pierre Espourteille, demeurant 36, allée Jean Guilton, 42000 Saint-Etienne, le samedi 9 février 2019 à 16h00 dans la salle Robert-Louis située à Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur Pierre Espourteille, demeurant 36 allée Jean Guilton – 42000 Saint-Etienne, un contrat de prestation pour l'animation d'une conférence sur les Beatles, le samedi 9 février 2019 à 16 heures dans la salle Robert-Louis de Cœur de ville, dont le coût est fixé à cinq cent cinquante euros (550,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190211-lmc1H6048H1-AR Date de réception en Préfecture : 11/02/2019 Date de Publication : 11/02/2019
